

“

JEAN-MARIE BOCKEL COLONEL (H) DE RÉSERVE ANCIEN MINISTRE PRÉSIDENT DE SOLIDARITÉ DÉFENSE

« PARACHEVER UNE GARDE NATIONALE À LA FRANÇAISE »

Je réponds d'autant plus volontiers à votre proposition de vous livrer mon témoignage qu'avant d'être secrétaire d'Etat à la Défense, j'étais engagé dans la réserve opérationnelle de l'Armée de Terre (pendant près de 40 ans entre la fin de mon service militaire et mon honorariat). A l'époque de ma prise de fonction en 2008, j'avais obtenu d'être à la fois à la Défense et aux Anciens combattants afin de réellement partager mon engagement ministériel entre ces deux missions, ce qui m'a amené à être beaucoup dans les forces, au contact des unités et à l'écoute des personnels. J'ai ainsi vite compris le caractère indispensable des réservistes, tant en mission intérieure qu'extérieure, qui une fois préparés et formés à leur mission y compris d'officiers, étaient considérés à leur poste à l'égal de leurs camarades d'active.

J'ai aussi pu toucher du doigt tous les freins au développement de la Réserve contrairement aux bons résultats obtenus chez nombre de nos voisins et alliés. J'ai fait à l'époque, en lien avec le Conseil supérieur de la réserve militaire, quelques propositions d'amélioration concrètes dont plusieurs ont été mises en œuvre au fil des années.

Aujourd'hui, l'ambitieux projet de mise en œuvre du service national universel (SNU) mobilise, à juste titre, toutes les énergies mais on est encore loin d'une véritable Garde Nationale, sujet sur lequel j'avais co-rédigé deux rapports sénatoriaux en 2016 et 2018.

Pour moi l'objectif est clair : en ces temps de montée des menaces tant intérieures qu'extérieures, le sentiment patriotique (on le voit bien le 14 juillet) et le sens de l'engagement, y compris militaire, pour notre pays s'intensifient à nouveau chez nombres de nos jeunes ; il revient à la Nation, sous la responsabilité de l'Etat, de canaliser cet élan patriotique et civique vers un renouveau d'un service volontaire élargi.



Les efforts déjà esquissés dans ce sens sont encourageants. Il convient à présent de parachever le dispositif d'une « Garde nationale à la française », nombreuse, territorialisée, entraînée et opérationnelle.

Parallèlement, la réserve citoyenne qui s'est amplifiée au fil des ans et s'inscrit dans le droit fil du lien Armée-Nation, pourrait davantage se structurer autour de la valorisation des compétences professionnelles et des réseaux relationnels de ces réservistes et fiers de l'être qui ne demandent qu'à être mieux utilisés au service de la Patrie.

Toutes ces réformes ne sont possibles que grâce au passage de témoin entre d'une part les réservistes d'hier, issus du service militaire ou des cadres d'active, et structurés par l'engagement bénévolé et citoyen dans des associations comme l'UNOR, et d'autre part ceux d'aujourd'hui et de demain, qui souvent ont été repérés et motivés par ce même réseau associatif, de plus en plus tourné vers la jeunesse, à établir le contact avec l'Armée qui sait parfaitement les accueillir !

“ Dans cet esprit, l'UNOR dont je suis un adhérent fidèle par le biais de l'Union des officiers de réserve de la région mulhousienne, joue pleinement son rôle et peut s'honorer de fêter son centenaire forte d'un beau dynamisme au service de la France !

”